

AIDE AU BAFA PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CHEMIN DES DAMES

La Communauté de commune accorde une aide de 280 € aux jeunes pour la 1ère partie de la formation du BAFA.

Elle s'adresse aux jeunes :

- de 16 ans
- résidant dans l'une des communes du territoire
- ayant effectué le 1er stage de formation

<http://www.cc-chemindesdames.fr/animation-enfance-et-jeunesse-2>

Communauté de Communes du Chemin des Dames :

1 rue de l'Église
02160 - Craonne

<http://www.cc-chemindesdames.fr/>